

Les annonces d'Emmanuel Macron confirment que le Pacte n'est pas de la revalorisation mais une attaque brutale et frontale contre nos métiers. C'est une réponse hors-sol et provocatrice face aux revendications salariales légitimes des personnels. Le SNES-FSU dénonce le Pacte, exige son abandon et une revalorisation sans contreparties.

L'organisation

Les missions

- Remplacement de courte durée – brique de 18h
- Participation à devoirs faits – brique de 24h
- Participation aux stages de soutien aux élèves pendant les vacances ou à « l'Ecole ouverte » – brique de 24h
- Intervention dans le dispositif « Découverte des métiers à partir de la 5ème » – brique de 24h
- Coordination du dispositif « Découverte des métiers » à partir de la 5ème – brique non quantifiable
- Coordination et mise en œuvre d'un projet pédagogique « innovant » – brique non quantifiable
- Référent pour les élèves à besoins éducatifs particuliers – brique non quantifiable

L'organisation

Le Pacte fonctionne en brique qu'il est possible de cumuler.

Exemples :

- Pacte à 2 briques : RCD + devoirs faits
- Pacte à 3 briques : RCD + stages vacances + coordination d'un projet pédagogique innovant

Les remplacements sont la porte d'entrée incontournable dans le Pacte avant d'entrer dans les autres missions. Les besoins devront obligatoirement être couverts au niveau de l'établissement.

Signer le Pacte, c'est perdre sa liberté professionnelle

S'engager dans le Pacte et donc dans les remplacements de courte durée, c'est une charge de travail supplémentaire, mais aussi des contraintes très fortes :

- Un suivi régulier de la mission réalisée par le chef d'établissement
- Un logiciel pour organiser les remplacements « *Nous développons un logiciel pour permettre aux établissements de savoir instantanément qui est disponible pour remplacer un professeur...* » (Pap Ndiaye, France Inter 21 avril) : les remplacements au pied levé seront synonymes de pression au mépris de l'emploi du temps professionnel et personnel : place aux emplois du temps à trous de 8h à 17h pour prendre des classes au pied levé !



Le Pacte c'est donc perdre sa liberté professionnelle et personnelle !

Notre statut n'est pas un contrat !

Le SNES-FSU appelle les personnels à ne pas signer le Pacte !

SNES-FSU Paris, 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX • Tel : 01.40.63.29.00

Mél. : paris@snes.edu • www.paris.snes.edu •



@SNESPARIS

Travailler plus pour s'épuiser plus !

Le Pacte, ce sont des missions supplémentaires. Or, les enquêtes institutionnelles montrent à la fois que les professeur-es ont une charge de travail très lourde (la moitié d'entre elles et eux travaille plus de 43h par semaine selon la DEPP en octobre 2022) et sont dans un état d'épuisement avancé. La principale réponse du ministère est donc de charger plus encore la barque ! Inacceptable.

Une remise en cause de nos statuts

Les missions du Pacte sont définies sur une base annuelle (brique de 24h ou 18h par an). C'est la porte ouverte à l'annualisation ! Le Pacte va obliger les collègues qui auront besoin d'accroître leur rémunération à accepter, sur des bases contractuelles, des missions supplémentaires. Notre statut n'est pas un contrat.

Une aggravation des inégalités femmes/hommes

Dans l'Éducation nationale comme ailleurs, les primes et les missions supplémentaires sont plus favorables aux hommes qu'aux femmes et aggravent les inégalités salariales de genre. Et face à ces inégalités bien réelles, quelle est la réponse du ministère ? Mettre en place un Pacte qui renforce l'usage des primes et des missions supplémentaires. Grande cause toujours !

Un danger sur les missions existantes

A la rentrée 2023, les IMP et les HSE continuent d'exister en parallèle du Pacte. Mais « à terme », selon les mots du ministère, elles seront intégrées au Pacte ! Une source d'économies et surtout l'obligation de signer le Pacte pour continuer à être coordonnateur de discipline, faire des projets pédagogiques ou du tutorat...

Une logique managériale de mise en concurrence des personnels

C'est le chef d'établissement qui choisira à qui il distribue les briques de Pacte parmi les personnels volontaires. Il assurera aussi le suivi des missions réalisées par un contrôle de tous les instants. Un redoutable outil de caporalisation et de néo-management !

Le Pacte, outil de la mise en place des réformes Macron

Devoirs faits, découverte des métiers, heure d'approfondissement/soutien en 6ème, réforme de la voie professionnelle... Le Pacte est le bras armé des réformes de ce quinquennat. Refuser le Pacte, c'est aussi combattre ces réformes régressives en rendant impossible leur mise en œuvre !

Le Snes-FSU lance une grande campagne d'information :

- **continuez à vous informer sur le site www.paris.snes.edu et www.snes.edu** (consignes de mise en œuvre : priorité "absolue" au rcd, alignement des est, blocage de créneaux...).
- **La section académique met à disposition des autocollants "non au pacte" à coller sur votre casier. Ensemble, refusons le pacte.**